

Décarbonation et électrification des TPE, PME et ETI industrielles : La Direction générale des Entreprises publie un guide pratique à destination des dirigeants

8.6.2026 - | DGCCRF

Décarbonation et électrification des TPE, PME et ETI industrielles : La Direction générale des Entreprises publie un guide pratique à destination des dirigeants.

À l'occasion de sa visite au salon France Innovation Plasturgie (FIP) à Lyon, Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a présenté un guide pratique destiné à accompagner les TPE, PME et ETI industrielles dans leur démarche de décarbonation et d'électrification. Élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE) en concertation avec les acteurs publics de l'accompagnement et des dirigeants d'entreprises industrielles, ce guide propose une méthode concrète et des leviers d'action adaptés aux réalités des entreprises industrielles.

La France place la décarbonation et l'électrification de son économie au cœur de ses priorités et a réaffirmé son ambition à travers le Plan d'électrification, présenté le 10 avril par le Premier ministre. Les tensions récentes au Moyen-Orient ont montré que les crises internationales ont des conséquences directes sur les entreprises françaises. Les menaces sur l'approvisionnement mondial en pétrole ou en gaz font augmenter les coûts de production. La décarbonation et l'électrification de l'industrie contribuent ainsi à renforcer la souveraineté et l'indépendance énergétique de la France.

Les TPE, PME et ETI industrielles représentent près d'un quart des émissions industrielles françaises. Elles font aujourd'hui face à des besoins d'adaptation croissants, dans un environnement marqué par la volatilité des prix de l'énergie, les tensions sur les chaînes de valeur et l'intensification des risques climatiques. Pour ces entreprises, **la décarbonation et l'électrification représentent à la fois un levier de réduction des risques et une source d'opportunités : maîtriser les coûts énergétiques, renforcer leur résilience, stimuler l'innovation et fédérer leurs équipes** autour d'un projet commun porteur de sens.

Pour soutenir les dirigeants dans cette démarche, ce guide pratique se veut concis et adapté au niveau de maturité de chaque entreprise. Ancré dans les réalités opérationnelles de l'industrie, **il présente les ressources clés, les bonnes pratiques et les dispositifs d'accompagnement mis à disposition des entreprises, permettant à chaque dirigeant d'identifier facilement les solutions les plus pertinentes pour son activité.**

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « *Renforcer notre souveraineté industrielle passe par une industrie plus électrifiée, plus compétitive et moins dépendante des énergies fossiles importées. C'est tout le sens du plan présenté par le Premier ministre. La France dispose d'un atout majeur avec une électricité décarbonée et parmi les plus compétitives d'Europe. Avec ce guide, nous donnons aux dirigeants de TPE, PME et ETI des repères concrets pour tirer parti de cet avantage, engager leur transition énergétique et renforcer durablement la compétitivité et la résilience de leur entreprise.* »

Le guide est disponible en ligne sur le site de la DGE

En savoir plus sur les soutiens publics à la transition écologique des entreprises : Transition Ecologique des Entreprises

Contacts presse :

Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/decarbonation-et-electrification-des-tpe-pme-et-eti-industrielles-la-direction-generale-des-entreprises-publie-un-guide-pratique-a-destination-des-dirigeants>